



Mairie de Saules

Compte rendu du conseil municipal du 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 30 juin le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, **sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules**, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Mickaël ULAS, Dominique MUTTONI, Jean-Pierre JACQUIN

Absent non excusé : Liliane CHARITE

Secrétaire de séance : Pascal MANGANONI

Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 7 avril 2017

1/ CONVENTION DE TRANSMISSION DEMATERIALISEE DES ACTES

Le Maire explique que la commune a la possibilité de mettre en place la télétransmission des actes au contrôle de la légalité, afin de réduire les frais d'affranchissement ou de déplacement, ainsi que la rapidité des accusés de réception.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- donne son accord pour la télétransmission des actes au contrôle de la légalité ;
- autorise le Maire à signer une convention avec la Préfecture pour prévoir les modalités de télétransmission.

2/ LOGEMENT PRESBYTERE

Mme Murielle GROSJEAN a donné son congé pour fin août. La candidature de M. TRONCHET n'a pas été retenue.

Deux autres candidatures à savoir celles de Mme Manon IELSCH et Madame Emeline ROUSSEL qui elle doit effectuer une visite du logement. A la suite de cette visite, le conseil municipal tranchera.

4/ URBANISME

3 permis de construire ont été accordés :

- EARL du Tilleul pour une construction de bâtiment agricole
- MERCIER Clément pour un agrandissement de la maison existante
- EARL de l'Avenir pour un bureau

4/ AFFOUAGE

Seul le lot de M. DELORME n'est pas terminé. Voir avec lui, afin de pouvoir mettre en paiement.

3/ QUESTIONS DIVERSES

- **Devis BALANCHE** : pour le chauffage de la salle du conseil et de réunion des association s'élève à 1 800 €. Accepté.
- **Remerciements** : Vifs remerciements de la part de l'ensemble du conseil municipal à Bernard HUGUENOTTE et Jean-Pierre JACQUIN pour la réalisation et la pose de la Croix du chemin des Vignes.

Séance levée à 21H45

Prochaine séance le vendredi 29 septembre 2017